



ECHO

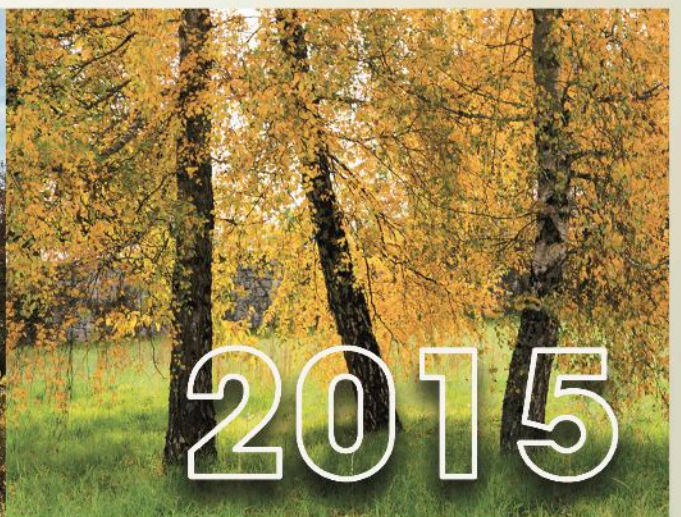


de

LHUIS



www.lhuis.fr



2015

Edito du maire

L'année 2015 avait commencé par les odieux attentats du 7 janvier 2015. Nous pensions alors avoir atteint, sur notre sol, le sommet de l'atrocité, de l'abject. Hélas, en cette fin d'année une nouvelle étape dans l'horreur vient d'être franchie après les tragiques évènements du 13 novembre perpétrés par un groupe de barbares sanguinaires commandités de l'extérieur par des fanatiques. Nous exprimons tous notre indignation, notre profond dégoût pour de tels actes ignobles. Notre compassion va vers toutes les personnes touchées de près ou de loin par ces attentats et leur exprimons notre solidarité.

Nous ne devons pas plier, nous devons résister à ces actes qui ont pour but d'instaurer, un état permanent de peur, la haine, l'égoïsme, la méfiance. Nous sommes fiers de notre histoire, de notre civilisation construite génération après génération, de notre manière de vivre qui est si caractéristique de la France, notre cher pays.

Regard sur les points majeurs de l'année 2015 et leurs prolongements sur l'année 2016.

Réseau eau potable

Un budget conséquent (environ 84.000 € HT) a été consacré sur cette année à la modernisation de notre réseau d'eau, vieillissant. Ceci dans le cadre d'une démarche citoyenne de préservation de ce bien indispensable qu'est l'eau potable et également pour répondre aux impératifs de l'Agence de l'Eau qui pénalise financièrement les gestionnaires de réseaux d'eau au rendement insuffisamment efficace.

Ces efforts de modernisation, dont le coût se répercute sur les redevances eau, seront à poursuivre sur les années à venir.

Voirie

Les réflexions préliminaires sur les aménagements à réaliser pour la traversée du bourg ont été menées par un groupe de travail comprenant la municipalité, le CAUE, l'Agence Départementale d'Ingénierie et l'Architecte des Bâtiments de France. Comme déjà mentionné dans les comptes rendus du conseil municipal ces aménagements seront également l'occasion de valoriser l'espace public. Espace public qui ne « surprend » plus guère les habitants de Lhuis mais dont le « cachet » séduit toujours les visiteurs. Le périmètre du projet, à établir en adéquation avec les capacités financières actuelles et à venir de la commune, sera à finaliser avant la fin du premier semestre 2016. Très certainement qu'il faudra travailler sur un projet global, à réaliser toutefois en plusieurs étapes.

Accessibilité des établissements recevant du public

Ce lourd dossier (budget estimatif d'environ 170.000 € HT) verra la réalisation des premiers travaux de mise en conformité des 12 Etablissements Recevant du Public et Installations Ouvertes au Public sur l'année 2016. Les engagements actés dans le document « Agenda d'Accessibilité Programmée » seront à concrétiser selon le programme prévu, échelonné sur 6 années, sous peine de sanctions financières.

Fusion/rattachement de notre Communauté de Communes

A une large majorité notre commune et notre Communauté de Communes Rhône Chartreuse de Portes, après délibérations, ont approuvé le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale élaboré par les services de la préfecture et présenté par le Préfet. Schéma qui prévoit qu'au 1^{er} janvier 2017 les Communautés de Communes de Rhône Chartreuse de Portes (siège à Lhuis – 4959 habitants) et de la Vallée de l'Albarine (siège à Saint-Rambert-en-Bugey – 5200 habitants) seraient rattachées à la Communauté de Communes Plaine de l'Ain (siège à Chazey-sur-Ain – 64732 habitants). Plusieurs étapes sont encore à franchir ; étapes d'autant plus « difficiles » que la Communauté de Communes Plaine de l'Ain n'est pas du tout disposée à entrouvrir ses portes pour « accueillir » ses deux communautés voisines. Les élus de notre Communauté de Communes Rhône Chartreuse de Portes tiennent pour nécessaire, qu'en dernier lieu, la raison l'emportera et que le Préfet ira au bout de la logique et des objectifs qu'il a préalablement énoncés dont, notamment, la mise en œuvre de la solidarité financière. Le nouvel ensemble issu de la fusion compterait 54 communes et 74 891 habitants. Les compétences exercées par cette communauté de communes élargie seraient redéfinies ce qui veut dire que certaines compétences optionnelles et/ou facultatives, exercées actuellement par la Communauté de Communes Rhône Chartreuse de Portes (voirie, rythmes scolaires, crèche et centre de loisirs...), pourraient être abandonnées ou exercées de manières différentes.

De même la fiscalité locale des communes de Rhône Chartreuse de Portes sera à aménager pour la rendre compatible avec la fiscalité appliquée par le groupement à fiscalité propre de la Communauté de Communes Plaine de l'Ain. Vaste chantier.



Mouvements au sein du personnel communal

Sur cette année 2015 deux personnels ont fait valoir leurs droits à la retraite :

- Jean-Paul Conand le 1^{er} septembre après 27 ans et 4 mois exercés comme agent technique, au cours desquels il a notamment toujours assuré efficacement, en période hivernale, le déneigement des voies de la commune.
- Marie-Christine Etori le 1^{er} avril 2015 après 24 années passées au service de la collectivité, en tant que secrétaire de mairie.

L'implication forte de Marie-Christine pour accomplir, avec efficience, les multiples tâches dévolues à une secrétaire de mairie d'une commune rurale, son sens des responsabilités et du « devoir » ont toujours fait l'admiration des élus appelés à travailler avec Marie-Christine. Bonne et agréable retraite à tous les deux.

Depuis septembre 2015 Ingrid Rolando a été recrutée pour assurer le secrétariat de mairie avec Aliette Cathelin. De même Richard Thévenoux a été embauché le 18 septembre 2015 et forme avec Gérald Varvier l'équipe d'agents techniques. Ces nouveaux employés ont très rapidement pris leurs marques et s'investissent efficacement dans l'accomplissement de leurs nombreuses tâches au service de la collectivité. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans l'équipe municipale.

Transfert de la vogue du 15 août vers la place de la gare

Pour assurer une plus grande sécurité de circulation il a été envisagé de transférer la vogue vers la place de l'ancienne gare. Les personnes qui souhaiteraient apporter leur réflexion sur ce sujet voudront bien en faire communication en mairie.

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux élus, adjoints et conseillers municipaux, qui par leur engagement, le travail fourni, le temps consacré, contribuent à la bonne marche et à la bonne gestion de la collectivité. Mes remerciements vont également au personnel communal qui œuvre tout au long de l'année au service de la commune. Bien entendu tous les habitants et tous les bénévoles qui s'investissent, sans compter, pour faire vivre notre village méritent notre considération et sont à remercier chaleureusement.

Pensées particulières

En cette fin d'année nous pensons à celles et à ceux qui nous ont quitté en 2015 et à leurs proches. Nous avons également une pensée pour celles et ceux qui souffrent.

Vœux

Au nom de la Municipalité j'adresse à nos concitoyens nos meilleurs vœux de santé, de solidarité, de respect mutuel.

Simon ALBERT, Maire de Lhuis

*Joyeux Noël
Bonne et heureuse année 2016*

Communauté de Communes Rhône Chartreuse de Portes

2015 année charnière pour notre collectivité

En effet, conformément à la loi NoTre qui réorganise le découpage administratif du territoire, notre avenir commun s'est décidé cet automne.

Le Conseil Communautaire a, dans un premier temps, envisagé de conserver l'organisation actuelle à savoir : 11 communes, environ 5000 habitants, un ensemble de compétences transférées par les communes (Rythmes Scolaires, Voirie, Tourisme, Petite enfance avec la Crèche et le Centre de Loisirs, Informatique des mairies, Photocopieuses des mairies et des écoles). En plus de ces compétences dites optionnelles, la ComCom a des compétences obligatoires telles que les déchets ménagers (OM, Tri Sélectif, Déchetterie) et le développement économique. La loi NoTre transfère de nouvelles compétences aux Communautés de Communes à partir de 2020 comme l'eau et l'assainissement et la gestion de l'urbanisme (Permis de Construire). La construction du collège sur notre territoire est conditionnée à la prise en compte des équipements sportifs et des accès par notre collectivité. Pour info, le cabinet d'architectes retenu pour le collège et le gymnase est le cabinet AuM basé à Oyonnax.

Le coût estimé de la construction du gymnase et aires extérieures est de l'ordre de 3,5 M€. C'est une charge lourde qui va générer des remboursements d'emprunts importants auxquels il conviendra d'ajouter les frais de fonctionnement de ces équipements.

Après avoir rencontré le Préfet, il nous a semblé qu'il fallait envisager une autre solution pour le devenir de notre territoire et ce à une très large majorité. C'est ainsi que nous avons proposé au Préfet de nous rattacher à la ComCom de la Plaine de l'Ain. La CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) sur proposition du Préfet devrait entériner cette proposition. Cela étant dit, cette année de transition a malgré tout été une année de travail.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a généré une charge financière à la ComCom à la place des communes, mais aussi plusieurs réunions de travail avec Enfance et Loisirs a qui a été confié la mise en place des TAP (Temps Activité Périscolaire) et les parents d'élèves. Malgré quelques tâtonnements inhérents à de nouvelles organisations, l'année de TAP a été très largement appréciée par les utilisateurs. Forts des errements constatés, la mise en place pour la nouvelle année scolaire a été studieuse et plus « professionnelle ». Des réunions dans chaque école ont eu lieu pour présenter les animateurs et leur programme d'activités.

Les travaux de voirie ont continué au rythme habituel. Rappelons que les travaux se déroulent sur des voies dont l'état a été constaté mauvais par le bureau d'études qui est en charge de cette prestation.

Il me paraît nécessaire de vous indiquer la charge de personnel attaché à la ComCom. Nous avons une secrétaire 8 heures par semaine et une coordonnatrice TAP 22 heures par semaine. Nous n'avons donc pas pléthore de fonctionnaires, nous !

Dès que nous aurons plus d'informations sur les conditions de la fusion avec la CCPA nous vous informerons via les bulletins municipaux.

Bonne année 2016.

Le président Daniel BEGUET

Histoire d'eau

La commune de LHUIS est gestionnaire « en régie » de son réseau de distribution d'eau potable. L'histoire de l'alimentation en eau de notre commune depuis les premiers captages de sources pourrait, à elle seule, faire l'objet d'un document passionnant : ce n'est pas le sujet principal de cet article, d'avantage orienté sur la gestion actuelle de notre réseau, même si nous retrouvons encore des traces des anciens conduits dont nous essayons de garder la mémoire.

La prise en compte de plus en plus importante de l'environnement, nous impose aujourd'hui des contraintes fortes telles que le contrôle de la qualité de l'eau, la surveillance de notre réseau, la gestion des volumes distribués en regard des volumes utilisés et facturés aux abonnés : Le non respect de ces obligations, la mauvaise performance du réseau se traduit par des pénalités de la part de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dont nous dépendons.

J'ai, sans trop m'en rendre compte, pris la suite des anciens responsables que je tiens à remercier pour leur aide précieuse.

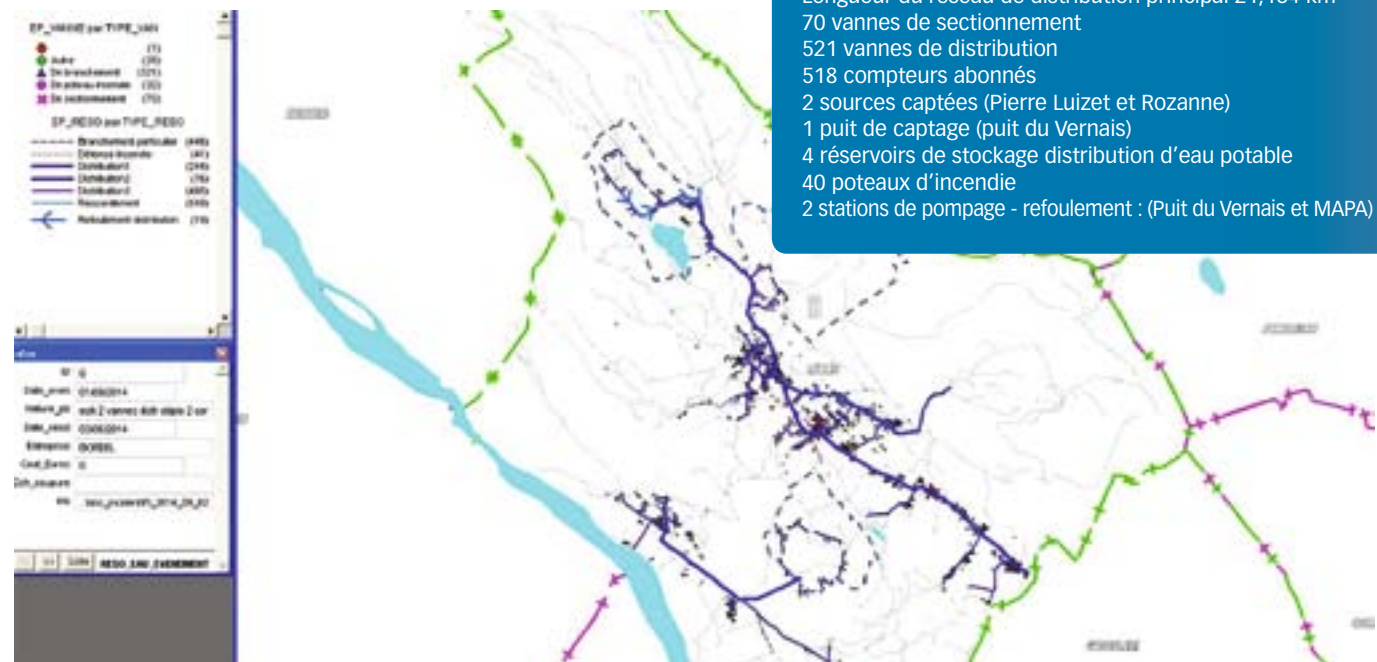
Mise au point du système de surveillance du réseau

En mai 2015, dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau, nous nous avons recherché des solutions permettant de surveiller nos consommations par la pose de compteurs « de sectorisations » dont les données sont transmises en temps réel à une plate-forme de supervision accessible par internet, rassemblant tout ce que nous pouvons exploiter : niveau des réservoirs, temps d'utilisation des pompes,

traitements de l'eau etc. En octobre 2015, l'Agence de l'Eau nous a accordé pour ce projet une subvention de 14392,00€.

Extraits du document « appel à projet » présenté par la commune de LHUIS auprès de l'Agence de l'Eau :

Le projet présenté concerne le réseau de distribution d'eau potable de la commune de LHUIS 01680. La commune de LHUIS comporte 887 habitants, pour une surface totale de 24,43 km². Elle est marquée par d'importantes différences d'altitude de 201m pour les secteurs situés au bord du Rhône et 1019m pour les secteurs de montagne. Ces différences d'altitudes, l'étendue de la commune morcelée en 7 hameaux rendent particulièrement délicat l'exploitation du réseau de distribution d'eau potable alimenté à partir de plusieurs sources captées, et plus récemment par un puits de captage situé au voisinage du Lac de MILLIEU, ressource rendue nécessaire pour faire face à l'évolution de la population depuis les années 1960, mais aussi pour les activités d'élevage situées sur la commune. Aujourd'hui, la commune n'a pas de projets importants de lotissements pouvant conduire à une élévation sensible du nombre d'habitants. Cette situation, la vétusté de certaines parties du réseau, la nature particulièrement perméable des sols, nécessite aujourd'hui une surveillance accrue de manière à pouvoir connaître les quantités d'eaux prélevées à partir des captages et détecter en temps réel les fuites des différents secteurs du réseau.



Plan général du réseau extrait du SIG Eau potable commune de LHUIS

Quelques chiffres du réseau de LHUIS

- Longueur du réseau de distribution principal 21,164 km
- 70 vannes de sectionnement
- 521 vannes de distribution
- 518 compteurs abonnés
- 2 sources captées (Pierre Luizet et Rozanne)
- 1 puit de captage (puits du Vernais)
- 4 réservoirs de stockage distribution d'eau potable
- 40 poteaux d'incendie
- 2 stations de pompage - refoulement : (Puit du Vernais et MAPA)



Mise sous SIG du réseau

De manière à pouvoir mieux gérer et mieux utiliser son réseau, la commune s'est lancée depuis début 2014 dans la mise sous Système d'Information Géographique (SIG) de l'ensemble des installations. Le système est aujourd'hui opérationnel et permet à présent de capitaliser l'ensemble des informations connues, mais aussi localiser avec précisions les vannes, diamètres des canalisations etc. Sont notamment relevés et positionnés sur le système l'ensemble des incidents et observations qui serviront ultérieurement à détecter les secteurs sensibles en vue de programmer les renouvellements les plus urgents.

Autres améliorations en cours

En dehors du quartier de Rix, alimenté « par gravité » à partir de la source de Rozanne, notre alimentation en eau dépend en grande partie du bon fonctionnement de pompes électriques : les quartiers de Saint-Martin-

Certelles (nouvelles) étant les plus dépendant de par leurs altitudes. Chaque station de pompage est équipée de deux pompes fonctionnant en alternance de manière à assurer une relative sécurité : courant novembre 2015 la panne d'une des deux pompes de la station de relevage de la maison de retraite, la vétusté de celle restante, nous a conduit à en revoir complètement l'équipement. D'autres actions visant à fiabiliser et protéger le réseau sont en cours : échange de vannes, mise en place d'un analyseur de chlore en continu, nettoyage des réservoirs etc. La mise en place des équipements est à présent terminée : il a pu provoquer quelques perturbations pour les usagers : coupures parfois imprévues, taux de chlore au dessus de la normale etc.

Nous en sommes aujourd'hui à la mise au point du système de télésurveillance, sans influences sur la distribution.

Réalisation d'un puisard d'évacuation à la station de pompage de Charantonod



Enlèvement des anciennes pompes

Les nouvelles pompes en place dans le local



Repas des seniors

L'organisation, la déco et le service assurés par les membres du CCAS avec quelques conseillers et employés municipaux disponibles. 82 convives ont répondu «présent» à l'invitation de la Municipalité. Tout était réuni pour passer un agréable moment dans la joie et la bonne humeur.

Alors... rendez-vous l'année prochaine !



Stan aux fourneaux, Hervé à la trompette et à l'accordéon.



Groupe historique du canton de Lhuis

Votre bilan pour cette année écoulée me direz-vous ? Je vous répondrai «très satisfaisant» puisque nous avons réussi à concrétiser la majorité de nos projets.

En 2015, c'est essentiellement un programme de découvertes que nous avons mené à bien. Avec tout d'abord, lors d'une conférence à Courtenay, celle de Louise Labbé «une dame de cœur au cœur de la Renaissance Lyonnaise». Ensuite, au mois de juin, nous avons coopéré avec l'équipe de la bibliothèque de Lhuis afin d'organiser l'inauguration des nouveaux locaux de cette dernière... En juin également, nous nous sommes octroyés une journée détente qui nous a amenés à visiter le château de Saix à Péronnas, puis l'Hôtel Dieu, l'apothicairerie et les abords de Brou à Bourg en Bresse. En juillet, la découverte fut différente puisque nous nous sommes déplacés sur le site de la cimenterie Vicat à Montalieu. Pour les Journées du Patrimoine

nous avons contacté Nelson Orelha de Sault Brénaz qui nous a concocté une demi-journée dans son village : tout d'abord une passionnante conférence sur l'histoire de Sault jusqu'au rattachement des deux communes de Sault et Brénaz. Ensuite, visite sur le terrain avec une approche du Rhône puis, direction le théâtre rural gallo-romain du Colombier. Pour finir, lors de notre récente assemblée générale, c'est à Briord que nous avons convié nos adhérents pour la visite du Musée archéologique, de l'emplacement de l'ancienne usine de pierres lithographiques de Vérizieu et des différents sites archéologiques situés à proximité de Briord.

Nos activités prévues pour 2016 seront quelque peu semblables à celles de 2015 avec visites de sites industriels et historiques. Mais surtout, le point fort sera une conférence organisée à Lhuis le 10 septembre. Conférence sur l'enfance d'un enfant du pays : Joseph Sève (futur Soliman Pacha) qui a été l'un des fondateurs de « l'Egypte Moderne ».

En attendant de nous rencontrer lors d'une de nos prochaines manifestations je vous présente, au nom du GHCL, tous mes vœux les meilleurs pour 2016.

La Présidente : Hélène VILLE



Sou des écoles de Lhuis

L'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite de joyeuses fêtes et vous remercie de participer à la réalisation de ses projets



Carnaval à la MAPA



Voyage de fin d'année. Le bateau à roue Royan-Vercors

Nous vous attendons encore plus nombreux à nos prochaines manifestations

Loto :
Dimanche 10 Janvier 2016

Marché aux fleurs :
Foire de Lhuis

Soirée dansante :
Samedi 19 mars 2016

Tartes au four :
Samedi 4 juin 2016

Petite et Moyenne Section



L'ECOLE



CE 1 et CE 2

Grande Section et CP



CE 2 et CM 1



CM 1 et CM 2

■ Association Automne ■



Les personnes âgées !
Vous savez elles ont un jour travaillé.
Elles aiment raconter
Leurs histoires passées.
Il faut les écouter.
Elles aiment aussi qu'on vienne les visiter.
Elles adorent surtout le moment du goûter
Elles peuvent discuter
Autour d'un gâteau et d'un thé.
Elles aiment encore s'amuser.
Elles adorent manger des glaces en été
Lors de balades extérieures organisées
Par l'animatrice et les bénévoles dévoués.
Le second marché de Noël de cette année
Le loto, et les brocantes locales perpétués
Permettront de continuer
A améliorer le quotidien de nos aînés

L'Association organisera probablement
une brocante en mai juin 2016.

Bonne année 2016 à tous



■ Bibliothèque ■

L'équipe de la bibliothèque est heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux locaux.

198, rue du Bourg. Au rez de chaussée de l'ancienne école maternelle. Les horaires d'ouverture sont **les samedis de 10 h 15 à 12 h 15.**

La bibliothèque dispose d'un espace plus important, ce qui nous a permis d'installer un coin enfant. Nous avons à votre disposition un grand choix de livres pour les adultes et la jeunesse. L'adhésion annuelle est toujours fixée à 8€ par an et par famille. Le samedi 20 juin 2015, a eu lieu une porte ouverte à laquelle ont participé des écrivains Bugistes : Daniel Battaglia, Véronique Perret et Nadège Guillout-Bazin. Avec la collaboration du groupe Historique de Lhuis, nous avons conclu ce moment agréable par le verre de l'amitié.

Les retombées de cet événement ont été satisfaisantes, puisque nous avons enregistré plusieurs nouveaux adhérents.

L'équipe de la bibliothèque vous attend.



■ Association Bugey Sud Actif ■



L'association Bugey Sud Actif vous souhaite de *joyeuses fêtes de fin d'année !*

Tout au long de cette nouvelle année, comme depuis 30 ans, nous continuerons à vous proposer des activités nature, culturelles ou de bien-être. Toutes ces activités à destination des enfants, des jeunes, des familles ou des adultes sont mises en place dans le souci d'être financièrement accessibles à chacun, de favoriser la convivialité sur le territoire du sud Bugey et la vie locale.

Nous espérons vous voir nombreux à chacun des événements proposés. BSA vit uniquement grâce au travail et au dévouement de ses bénévoles. N'hésitez pas à venir nous soutenir pour que cette aventure humaine continue.

Consultez le calendrier trimestriel ou notre site **bsa-association.fr**



BSA association loi 1901 - Mairie de St Benoit
13 rue des maisons Vieilles - 01300 Saint Benoit
bugeysudactif01@orange.fr

■ Chorale du canton de Lhuis ■



Au revoir Président ! Bonjour Présidente !

« Pierre Grinand a décidé de mettre fin à ses 8 années de présidence de la chorale, et c'est bien dommage, car... ce rebelle, révolutionnaire, soucieux d'ordre et de discipline, ce laïc fervent, infiniment respectueux de la croyance des autres, ce vigneron poète, pieds sur la terre, tête dans les étoiles, cet amoureux de la musique, de la beauté et de la langue de Goethe, de l'amitié et de la fête, cet homme si riche et si convivial a été l'âme de notre chorale, celui qui donne le ton, celui grâce à qui nous sommes heureux de chanter ensemble. »

Ce sont les mots qu'Elisabeth Bonsacquet avait choisis pour succéder à Pierre Grinand, brossant de lui un portrait sincère et réaliste. Certes, il n'était pas seul et a pu s'appuyer sur une équipe solide dont Marie-Christine Ettori était un pilier depuis 28 années, dans les fonctions

de trésorière, assurées dorénavant par Isabelle Charlet. Marie-Claire Cartonnet (secrétaire), Jocelyne Koch (intendance), Alain Chamollet (supports techniques) conservent leur fonction et complètent la nouvelle équipe.

Rendons ici hommage à Marie-Christine, pour sa discrétion, son efficacité et son dévouement. Pierre et Marie-Christine demeurent parmi les choristes ainsi qu'au conseil d'administration.

L'essentiel de l'activité de la chorale, pour 2015, a été consacré à la préparation du concert « Mozart » donné le 13 juin à l'église de Lhuis, avec la collaboration des ensembles « Métamorphose » de Villefontaine et « Arioso » de Saint Chef, ainsi que des instrumentistes et des solistes. Merci au public, venu nombreux.

Depuis la rentrée, la chorale accueille 2 nouvelles choristes. Claude Grinand et Fernande Jarlan ont pris leur retraite de choriste. Toute nouvelle arrivée est la bienvenue. Pour 2016, changement de style ! La chorale prépare un répertoire de variétés et vous donne rendez-vous en juin prochain.

Bonnes fêtes à tous !





Comité des Fêtes de Lhuis

Le comité des Fêtes de Lhuis vous présente un peu d'histoire. Mais nooon, ce ne sera pas long, c'est quand même pour parler du feu d'artifice. Aaaaaah vous voyez...

Alors il était une fois, un joli petit village rythmé par ses nombreux bals. Voui voui, ça se passait comme ça dans le temps, les anciens ne pensaient qu'à faire la fête !!! Puis un jour,

quelques-uns ont eu l'envie de tirer un beau feu d'artifice pour égayer le ciel du 15 août, alors juste animé par le bal des conscrits. En voilà une chouette idée, et comment ils ont fait pour le financer ? Tombola bien sûr, tout le monde aimait ça.

Ce groupe a organisé en parallèle une grande course cycliste passant dans plusieurs villages et dans lesquels les commerçants participaient financièrement. Des courses équestres ont ravi les foules. Ils ont même fait venir le cascadeur Jean Sunny jusqu'à Lhuis. Si si, c'est d'ailleurs cet événement qui a forcé l'équipe d'organisateurs à s'associer officiellement sous la dénomination Comité des Fêtes de Lhuis en 1967 après plus de 10 ans d'activités.

Donc tout va pour le mieux ? Euuuuuh oui, on peut dire ça. Le feu d'artifice attire toujours une foule impressionnante et fait briller le village à des kilomètres.

Sauf que, en 60 ans, le prix du feu fait comme le reste : il gonfle. Et certains murmurent, mais, le Comité des

Fêtes n'a qu'à baisser son budget. C'est une idée, mais nous ne la retenons pas. Ce serait ignorer notre fierté de proposer le seul feu d'artifice du village, spectacle apprécié et réputé. Alors maintenant, on fait quoi ? On continue bien sûr !

Les tombolas ne sont plus prisées, il faut être un spécialiste pour l'organisation des diverses courses certes, mais c'est trop joli et le Comité des Fêtes de Lhuis propose d'autres solutions : Tout d'abord,

chaque été, l'association est ravie de désaltérer les aoûtins. La recette des bals représente notre plus gros amortissement du feu. Un concours de coinche a remplacé avantageusement le loto. Une distribution de diots / tartiflette sera proposée.

Et bien sûr, les nombreux dons des commerçants et acteurs du village partent en fumée. Noooooon, ce n'est pas du mauvais humour, c'est le but d'un feu d'artifice tout de même !

Bref, si l'histoire vous a plu, retenez vite ces dates :

- **23 janvier 2016** vente tartiflette / diots
- **5 mars 2016** tournoi de coinche
- **13/14/15 août 2016** bals et repas le **15 au soir**

Merci à tous et que le ciel s'illumine encore !



Confiez la réalisation de vos imprimés... l'esprit tranquille

armano
studio

La passion au service
de votre communication

nadine chary
32a, rue saint exupéry
01500 saint denis en bugy

04 74 38 21 27
06 73 68 73 40
armano-studio@neuf.fr

affiches plaquettes dépliants brochures catalogues flyers cartes de visite calendriers...
tous vos travaux d'imprimerie de la création ... à la livraison ...

L'Echo du Nant

Dans la pratique des instruments et du spectacle vivant, un accompagnement sérieux et convivial permet de gagner en décontraction, plaisir et assurance. C'est dans cette dynamique que les professeurs et membres du bureau collégial de l'association 1901 « L'Echo du Nant » concentrent leurs efforts. Rayonnant sur l'ensemble du canton de Lhuis, l'association bénéficie d'indispensables subventions des communes permettant de maintenir un équilibre financier et ainsi des tarifs abordables afin de promouvoir son enseignement pour tous.

Eveil musical, guitare, batterie, clarinette, flûte traversière, saxophone, piano et théâtre sont les disciplines au programme de cet enseignement de 33 semaines. Le 27 juin 2015, la représentation de fin d'année s'est déroulée pour la deuxième année au foyer rural de Groslee. Entièrement assurée par l'association, cette représentation requiert une participation très impliquée des bénévoles pour assurer les préparatifs, la mise en place de tous les éléments techniques et scéniques, d'accueil et l'organisation d'une tombola. Pus de 60 élèves accompagnés par leur professeurs ont présenté en public leur travail en sections d'une même discipline ou partageant la scène avec d'autres instruments.

Cette année inaugure les premiers pas sur les planches des élèves du cours de théâtre, venus ponctuer ou bousculer le spectacle par leurs interventions humoristiques. Au programme de cette représentation également, un orchestre junior nouvellement formé, et qui hors les murs a déjà modestement participé à quelques événements tel le festival « Un dimanche au château » (Engrangeons la musique), la sainte Cécile et les cérémonies de commémoration du 11 novembre et 8 mai à Lhuis.

Au programme cette année :

Commémorations du 11 novembre et 8 mai à Lhuis. Sainte Cécile, dimanche 15 novembre à 10 h, église de Briord (orchestre). Portes ouverte de la poterie de Lhuis, dimanche 6 décembre (guitare, flûte et orchestre).

Pour cette rentrée 2015/2016, le bureau de l'Echo du Nant s'enrichit de nouveaux membres bénévoles bienvenus. C'est aussi pour Delphine Giraud, qui après de nombreuses années d'une implication majeure pour raviver et pérenniser l'association, a décidé de céder sa place. Mais c'est à l'unanimité que le bureau collégial a souhaité son soutien discret au titre de membre d'Honneur.

Afin de faciliter l'accès à l'enseignement musical, « L'Echo du Nant » propose des solutions dans le règlement des cotisations annuelles.



Enfance et Loisirs

Services aux familles sur notre territoire

1 - Le multi-accueil / halte garderie

Accueil à la fois collectif et familial, il permet aux jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans, de vivre en douceur les premières séparations avec leur famille, de rencontrer leurs pairs. La socialisation et l'éveil des petits sont nos priorités sur ce temps de garde. Nous apprécions l'implication des familles lors de temps partagés ensemble, visite d'une ferme, sortie



La chasse aux oeufs



Le conte avec une grand-mère passionnée

pique nique, chasse aux œufs, temps de conte animé par une grand-mère. Nous recevons les enfants les mardis, jeudis et vendredis, durant les périodes scolaires, de 8h30 à 17h.

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources.

2 - L'accueil de loisirs

Si l'accueil de loisirs répond à un besoin de garde en premier lieu, c'est surtout pour les enfants de nos villages une véritable chance... Pour s'amuser, rêver, faire vivre des projets de groupe, rencontrer de nouveaux copains, apprendre à vivre ensemble, bref grandir ! Autour d'un projet pédagogique découlent plusieurs types d'accueil.

En périscolaire :

- Ils peuvent être pris en charge sur le temps périscolaire, les matins avant la classe, dès 7h et les soirs après la classe jusqu'à 18h30.

Ce service est proposé aux enfants de Briord-Montagnieu et Serrières dans les locaux mis à disposition par les communes. Pour Montagnieu, un mini bus assure les navettes écoles. La capacité d'accueil initialement prévue pour 8 enfants (soit le nombre de places pour un mini bus) est passée à 16 à la rentrée de septembre. Une deuxième navette a été mise en place et les familles participeront à compter de cette année au coût de transport.

- Les mercredis de 11h30 jusqu'à 18h (repas compris) pour tous les enfants de la communauté de communes. Un transport gratuit est en place.

Pendant les vacances :

La structure ouvre de 7h30 jusqu'à 18h pour 1 accueil à la journée.



Les volcans...comment ça marche ?



Les enfants du monde au Brésil



Mini camp d'été

BRIOR'D'URES

Thierry MOIROUD
06 72 86 02 95

- Collecte sélective déchets ménagers
- Rachat ferrailles-métaux
- Station de transit de déchets
- Location de bennes 5 à 30m³
- Exploitation de déchetterie
- Transports



356 route du Pont
01470 BRIORD
Tél. 04 74 36 78 67
Fax 04 74 36 75 33
www.briordures.com
briordures@orange.fr

COIN D'ART & NATURE
ZA Les Moulins
822 bis Route d'Aoste
38490 GRANIEU

Maçonnerie Paysagère
Création - Entretien Espaces Verts

coin-d-art-et-nature@voila.fr
Portables : 06 32 01 51 34 / 06 32 01 50 99
Tél. 09 63 69 43 87 - Fax 04 76 05 57 21



Enfance et Loisirs

Les TAP = Temps d'Activités Périscolaires à Lhuis

Confiée par la communauté de communes à notre association, la gestion de ces temps est venue naturellement s'imbriquer dans le projet pédagogique de notre accueil de loisirs.

Après une année de mise en place, les nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) viennent compléter l'offre éducative pour nos enfants. Un projet a été réfléchi sur le territoire visant à harmoniser l'action et à mutualiser les moyens.

Les animateurs recrutés (diplômés et non diplômés) travaillent avec un projet pédagogique et des objectifs communs. Cette année un accompagnement sur la formation pratique des animateurs a démarré. 14 animateurs ont suivi une formation de secourisme (PSC1) et d'autres journées de formation sont programmées.



Chantal Fleury
107, Grande Rue
38290 MONTAIGU-VERCEU
Tél. 04 74 88 61 62

Roulez tranquille !
7/7 j 24/24h

TAXIS PAQUELET

CONVENTIONNÉS
TOUTES CAISSES

Transports malades assis,
Gares, Aéroports...

joel.paquetet@yahoo.fr

01470
BRIORD
06 70 30 87 91
04 74 36 11 07

01680
LHUIS
06 83 42 77 84
04 74 80 59 74

Football Entente Bas Bugéy Rhône

Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle année pour le ballon rond a déjà commencé, et déjà nous pouvons faire un premier bilan de mi-saison. Nous vous annonçons l'année dernière la création d'une équipe féminine, avec des joueuses motivées et assidues, cette équipe est aujourd'hui inscrite dans un championnat et réalise sa première saison officielle. Les premiers matchs sont pour le moment difficiles face à des équipes expérimentées du nord Isère mais des améliorations sont à noter dans le jeu. Les matchs se déroulent les dimanches matins, nous vous invitons à venir les encourager. Côté jeunes, l'effectif U5, U6 et U7 (enfants de 4 à 7 ans) a commencé, les rencontres « plateaux » le 15 octobre, avec les équipes de Serrières, Lagnieu et la Plaine de l'Ain. Les matchs se déroulent le samedi avec des équipes de 5 joueurs, le nombre de 7 enfants dans cette catégorie est juste, l'arrivée de nouveaux enfants dans cette catégorie serait très appréciée.

Pour les U9 (cf. photo) le début de saison est marqué par de nombreuses victoires et la possibilité de présenter deux équipes grâce aux 11 joueurs et joueuses inscrits lors des plateaux réalisés avec Serrières, Peyrieu et Belley. Pour la catégorie U11 l'effectif est de 12 joueurs et joueuses, l'équipe est en entente avec Le Bouchage, le début saison est satisfaisant dans un championnat isérois assez relevé.

Pour la catégorie U13 l'effectif est de 11 joueurs, le début saison est entaché par une défaite pour 2 victoires et 4 nuls, le potentiel des joueurs étant très bon, nous ne doutons pas que des victoires seront au rendez-vous en deuxième partie de saison. L'équipe vétérane continue également dans la bonne humeur d'engendrer les bons résultats lors de leurs matchs qui se déroulent les vendredis soirs. Pour les seniors,



un effectif de 20 joueurs se retrouve les mercredis et vendredis soirs. Cette année encore de jeunes joueurs arrivent pour renforcer les rangs d'une équipe de plus en plus affûtée. Les matchs se déroulent au stade de foot de la plaine les dimanches après-midi.

Cette année encore l'effectif de l'Entente-Bas-Bugéy-Rhône s'agrandit avec 80 joueurs et joueuses au total ; malheureusement l'infrastructure existante est vétuste et plus adaptée au nombre. Les membres dirigeants du club ont rencontré la mairie de Groslée (propriétaire du terrain) afin de lancer un projet de réalisation de vestiaires.

Nous invitons toutes entreprises intéressées par le sponsoring sportif de prendre contact avec les dirigeants du Club pour participer financièrement à la réalisation de ce projet qui est nécessaire pour la pérennité du Club. L'Entente Bas Bugéy Rhône vous remercie d'avoir encore répondu présent lors des différentes manifestations organisées par le club sur 2015, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2016.

Le président, Eric Vaudray

Maison BONNARD FILS

Producteurs, récoltants
Vente directe de vins

Crept
01470 SEILLONNAZ

Tél./Fax 04 74 36 14 50

BEJUI COMBUSTIBLES

Fioul domestique - Gasoil
GNR Suisse - Lubrifiants

27, route du Plan du Mont
38630 CORBELIN

Tél. 04 74 88 91 10

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Possibilité de règlement en plusieurs fois* à frais réduits
* sans retenue d'acceptation du dossier

Vous trouvez toute l'année au DÉTAIL :
- Fioul domestique
- ECOPOLAIRE (GNR Suisse)

TRAVAUX PUBLICS

BRUNO BORDEL

55 grande rue de Lancin
38510 COURTENAY

Tél. 04 74 97 72 91
Fax 04 74 97 73 70

Siret 399047620 00022
E-mail : bruno.bordel@wanadoo.fr



Club « Question pour un champion » Année 2015

Bienvenue aux nouvelles recrues qui sont venues nous rejoindre au « **Club de Questions pour un Champion** » au cours de cette année.

Pour que vous puissiez, à votre tour, oser pousser la porte et venir jouer, rencontrer le groupe et vous amuser, rappelons que notre local se situe, à Lhuis, dans une salle de l'ancienne école, face à l'ancienne gare. Nous nous retrouvons le vendredi à 20 h 30 (tous les quinze jours) selon un calendrier à demander au numéro **04 74 39 82 90**. Dagneux reçoit Lhuis, Saint-Denis-en-Bugey et Saint-Denis-Les-Bourg pour le tournoi interclubs, le 24 octobre 2015. Après un accueil matinal chaleureux, les différentes phases du jeu se déroulent, au cours de la matinée. La « compétition » se poursuit l'après-midi, après le partage du repas.

A vous, maintenant, de tester vos talents de « champion ». Pour chaque phase du jeu, voici un exemple de questions : *Imaginez-vous, dans le « 9 points gagnants » et répondez le plus vite possible (vos concurrents sont rapides !)*

1. Autrefois propriété du Seigneur, toujours présents dans de nombreux quartiers de Lhuis, nous servons encore à la cuisson du pain et sommes les ...

Vous accédez au « 4 à la suite » (réponse fausse, le score revient à zéro), sur le thème de : Antoine de Saint-Exupéry, son œuvre.

2. Dans lequel des livres de Saint-Exupéry le personnage principal dit-il au renard « S'il te plaît, dessine-moi un mouton ».

En cas d'égalité, vous devez départager votre score, grâce au « jeu décisif » (le premier à avoir 2 points l'emporte)

3. Né à Belley en 1755, homme politique, avocat, gastronome, j'ai écrit « la Physiologie du Goût ». Je suis ...

Vous avez franchi toutes les étapes et devez absolument sortir vainqueur du « face à face » (12 points gagnants)

Vous recherchez un personnage historique ?

4. « Monté, le premier, à l'assaut de la ville de Jaffa, il reçut un sabre d'honneur des mains du général Bonaparte. Ce vaillant soldat de l'Empire revint dans son village natal où il devint maire, entre 1828 et 1853. Ce colonel repose, dans son mausolée, au cimetière de Lhuis. »

Réponse :

1. Les fours banaux - 2. Le petit prince - 3. Jean-Anthelme Brillat-Savarin - 4. Colonel Louis Guillard



Le prochain Festival En Grangeons la Musique aura lieu à Lhuis du vendredi 13 au dimanche 15 mai 2016.

Créé en 2006 avec une première édition à Groslée, nous allons donc fêter cette année les 10 ans du festival : c'est un véritable événement qui va se dérouler dans votre commune ! Et pour ces 10 ans, nous vous préparons une superbe programmation, ambitieuse, surprenante et rayonnante. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts.

Des spectacles à guichets fermés dans la salle des fêtes (du moins on l'espère car on va faire venir du beau monde !), 1 ou 2 spectacles à la chèvrerie du Naray qui nous avait accueillis en 2011 pour un fabuleux concert avec Serge Bulot : ce fut un incroyable moment de communion entre public et artistes ! Et sans doute une surprise finale pour terminer le festival en apothéose.

Sans oublier au préalable les spectacles pour les enfants des écoles et des centres aérés qui auront lieu du 9 au 13 mai à Lhuis et dans la région : il s'agira de « Charlie Charlot », un ciné concert sur 2 courts métrages de Charles Chaplin, accompagnés en direct au piano et au human beat box. Et bien sûr, les nombreux apéros concerts, gratuits, sur tout le territoire du Sud Bugey.

Mais Chuuutt ! la programmation est en cours, nous vous informerons au fur et à mesure.

En conclusion, réservez votre week-end de Pentecôte les 13, 14 et 15 Mai 2016, invitez vos amis, et rejoignez nous pour cette belle fête musicale. Sachez qu'en venant au festival En Grangeons la Musique, vous découvrirez toujours des Musiques Haute Qualité.

Vous voulez être informé de la programmation, écrivez-nous à : engrangeonslamusique@gmail.com

Pour tout renseignement :

04 72 34 09 11 / 06 17 56 21 65

www.engrangeonslamusique.fr

Office de tourisme

Bugey du Rhône aux Montagnes

En 2015, l'office de tourisme poursuit ses missions d'accueil, d'information, de promotion du territoire, d'animation et de coordination des acteurs du développement touristique. L'équipe s'étoffe avec l'arrivée de Romain pour 12 mois en contrat d'alternance.

L'accueil et l'information

En plus de pratiquer un accueil traditionnel au sein de l'office, un accueil numérique est proposé. Le développement des réseaux sociaux permet, en effet, de créer du lien, et de partager plus facilement. Vous pouvez retrouver l'office sur :

Facebook : www.facebook.com/so.bugey

Google + : plus.google.com/u/0/116324074278842202812/posts

Twitter : www.twitter.com/ELhuis

Instagram : OFFICEDETOURLISME_SO_BUGEY

Intagramers #sobugey et/ou #bugey pour que vos photos apparaissent directement sur la page facebook dans l'onglet Photos Reporters.

Documentation

Le guide touristique réalisé en interne est distribué à l'office. Vous pouvez le trouver en téléchargement sur le site de l'office www.tourismelhuis.fr.

La carte ViaRhôna sur le secteur du Haut-Rhône s'est étoffée. Elle descend maintenant jusqu'à Serrières-de-Briord. Elle met en avant les activités sportives et culturelles autour du fleuve.

Manifestations

La foire de Lhuis, le 26 avril, a rencontré un certain succès malgré quelques déconvenues matinales...

Le cœur de l'événement situé sur la place de la gare et la présence de la locomotive réalisée spécialement pour l'occasion ont participé à cette belle réussite.

La ViaRhôna en fête, le 7 juin, n'a pas rencontré le succès qu'elle aurait mérité. Tant pis, notons que l'organisation et les animations étaient au top et, pour la deuxième année, le partenariat intéressant avec l'office de tourisme des Avenières sur cet événement !

Séjour randonnée
(www.sejournsobugey.com)

Le séjour randonnée de 89 km, organisé par l'office de tourisme et quatre hébergeurs est toujours d'actualité.



Nous avons accueilli Jean-François Rouge, journaliste, pour lui faire découvrir le territoire dans le but d'un reportage de 6 pages à paraître dans le magazine Randos balades en début d'année 2016. Un grand merci aux hébergeurs qui lui ont montré ce qu'était ce fameux accueil bugiste.

Rencontre acteurs du tourisme autour de l'application wannago

La start-up Wannago a pour vocation de promouvoir le tourisme. Je vous invite à télécharger gratuitement l'application sur votre smart-phone et de voir ce que vous pouvez faire autour de vous. Wannago propose aussi un service de site web mobile et d'autres atouts encore pour nous propulser prochainement vers un territoire «connecté».

Rencontre hébergeurs et acteurs touristiques

Pour mettre en avant notre territoire et ses richesses nous devons proposer une offre « structurée ».

Pour cela, il faut s'organiser et créer du lien entre les hébergeurs qui accueilleront les touristes pour une nuit ou plusieurs et des prestataires d'activité ou musées par exemple qui pourraient proposer à ces mêmes touristes une activité sur le week-end.

Une étude de balisage des points touristiques

Un gros travail de référencement des lieux touristiques à indiquer par le biais de panneaux a été réalisé en lien avec Le Pays du Bugey (ex Syndicat mixte du Pays du Bugey).



Adhésion

L'adhésion à l'office de tourisme est de 40 €/an, elle permet d'avoir accès à un certain nombre de services. Pour plus d'informations contacter l'office au 04 74 39 80 92 ou tourismelhuis@wanadoo.fr.

Pour rappel, les associations ne paient pas d'adhésion. Toutes les informations fournies peuvent être mises en avant : gain pour les organisateurs et atouts pour notre territoire.

Pour info : un événement type « Vente de tartes » du sou des écoles est relayé par 10 sites ou applications dès sa saisie dans la base de données. Alors n'hésitez pas !

Bénévolat

L'office de tourisme est un réseau d'acteurs touristiques et économiques. Il œuvre tous les jours à créer du lien. Vous pouvez rejoindre ses « équipes », si nécessaires au bon déroulement de la foire de Lhuis par exemple, mais aussi à tout autre événement orchestré par l'office et ainsi participer à la mise en avant de notre territoire et de ses richesses humaines, naturelles et patrimoniales. Un trail et 3 parcours de 72, 35 et 15 kilomètres est en création.

Il aura lieu le dimanche 22 mai au départ de Lhuis. A cette occasion nous recherchons des personnes souhaitant participer bénévolement à cet événement sportif. Un grand nombre de « postes » divers et variés seront proposés. Pour intégrer les équipes il suffit de contacter l'office.

La foire de Lhuis se déroulera le dimanche 24 avril 2016.

Le 1^{er} trail SO Bugey se déroulera le dimanche 22 mai 2016.

Contacter l'office pour toute information.

Si vous souhaitez recevoir par mail le calendrier mensuel des manifestations du secteur, faites-en la demande à l'office.

Le président



Le préfet de l'Ain rencontre les élus locaux

Jea-Paul Perrier, dirigeant de l'usine AGP, présente son entreprise.



weldom
ensemble, c'est mieux

le plaisir de **Bricoler** l'envie de **Décorer** la passion de **Jardiner**

MORESTEL

Tél. 04 74 80 29 10

ST CLAIR DE LA TOUR

Tél. 04 74 97 52 82

www.weldom.com

lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h



■ Carrière Roche Gallu ■

L'Entreprise Morel du Réseau Rhône-Alpes Auvergne Agrégats extrait dans la carrière de Lhuis une pierre de grande qualité, la belle couleur blanche de ce calcaire lui confère un atout esthétique indéniable pour les bétons décoratifs, l'éclairage des voies de circulations et les aménagements qualitatifs de la région Rhône-Alpes et même au-delà de nos frontières.

Une visite sur site organisée par l'Entreprise Morel de Sault-Brénaz a permis aux élus de Lhuis et de Briord d'avoir des informations sur l'ensemble des activités de la filière.

L'impact sur l'environnement, le voisinage, la santé, l'eau, la faune a fait l'objet d'études. Des mesures compensatoires sont prises pour préserver la biodiversité et une remise en état des lieux sera assurée en fin d'exploitation.

Merci aux Équipes Morel pour cette visite aux carrières de Roche Gallu et de Sault-Brénaz.



MARPA « Le Jardins des Courtanes »
9 rue du Bugey
01470 SERRIERES DE BRIORD
Tél. 04 74 40 94 40
Fax 04 74 35 81 31
Mail : lejardindescourtanes@hotmail.fr

■ Les jardins des Courtanes ■

Implantée à Serrieres de Briord, entre le Rhône et les montagnes du bas Bugey, La MARPA « Le jardin des Courtanes » offre à nos anciens la possibilité de rester « au pays ». Proche de l'école, elle permet des échanges intergénérationnels. L'objectif de la MARPA est de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester dans leur cadre de vie habituel, en satisfaisant un besoin légitime de sécurité et bénéficier d'une ambiance familiale.

La MARPA regroupe 20 logements **T1bis** de 35 m² pour de l'accueil permanent, 2 logements **T1bis** de 35 m² pour de l'accueil temporaire et 1 logement **T2** de 46 m²

pour l'accueil d'un couple. Les logements sont spacieux, lumineux avec une terrasse privative. Les résidents ont la possibilité d'amener leurs meubles et de décorer leur appartement selon leur goût. Une kitchenette totalement équipée complète agréablement cet espace.

La MARPA propose, aussi, pour les personnes âgées du secteur, un accueil pour le repas de midi. Ne pas manger seul et prendre des repas équilibrés contribue à une bonne santé. Les repas sont confectionnés par l'équipe et dans la cuisine de la MARPA.



Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Sécurité Capacité Simultanéité

Rapidité Fluidité de connexion

Accédez au Très Haut Débit dans votre commune

PROFESSIONNELS

- Vidéo/Visio-conférence
- Hébergement à distance
- Partage de connexions
- Téléphonie sur IP
- Interconnexion de sites distants

1 Giga

Fibre Optique

Internet Très Haut Débit

Téléchargements ultra-rapides

Fichiers : plans / photos / images / vidéos

400 mega

PARTICULIERS

- TV HD/3D/4K
- Replay / Multi-écrans
- Téléphonie Fixe illimitée
- TV sur le Net
- Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

* jusqu'à 400 mega en débit descendant et selon l'opérateur et l'offre souscrite

Le service d'une opticienne : • à domicile • en résidence seniors • en centre de santé

Lunettes

Rendez-vous

42, Grande Rue - SAULT BRÉNAZ

06 43 73 30 62

Déplacements 40 km autour de Sault-Brénaz

Service exclusif sur le secteur

➤ **2 possibilités pour les RDV**

- soit à votre domicile
- soit au magasin

- Lundi / mercredi / vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Mardi / jeudi / samedi de 14h30 à 19h

➤ **Le magasin est ouvert de 9h à 12h les mardis, jeudis et samedis.**

Centre d'incendie et de secours

Mesdames, Messieurs,

Comme à l'accoutumée, je profite de l'occasion qu'il m'est donnée pour dresser le bilan d'une année encore riche pour le Centre de Secours.

Fréquemment vous entendez passer les pompiers près de chez vous, de votre lieu de travail.

A Lhuis, ce sont 19 hommes et 8 femmes qui, comme vous ont à organiser leur vie de famille, leur vie professionnelle, mais qui restent prêts à tout mettre de côté pour porter secours.

L'honneur qu'ils font de cet engagement est un gage de sécurité pour nos villages, nos familles.

C'est une année historique qui se profile pour le Centre de Secours avec près de 210 interventions sur l'ensemble de l'année soit une moyenne annuelle de plus d'une intervention tous les deux jours. L'épisode de chaleur et de sécheresse de cet été nous a particulièrement mis à contribution mais nous avons répondu présent à toutes heures pour intervenir non seulement sur notre secteur mais aussi bien au-delà.

En effet le centre de secours de Lhuis par la disponibilité et la formation de ses pompiers a été un appui important sur tout le secteur du Bugey et c'est ainsi que nous avons été engagé en mission sur les communes de Argis, Saint-Maurice-de-Gourdans, Contrevoz, Cezeyrieu, Brégnier Cordon ou encore Premeyzel et Seillonnaz.

Le tableau se noircit en revanche du côté de nos effectifs puisque tant au niveau départemental que local nous avons beaucoup de mal non seulement à augmenter notre effectif mais surtout à le stabiliser. Je ne peux que vous encourager à venir nous rejoindre ou peut-être déjà simplement venir nous rencontrer pour échanger sur l'activité de sapeur-pompier et la vie du centre de secours.

La famille des sapeurs-pompiers de Lhuis doit se compléter, se renouveler et s'enrichir sans cesse par l'engagement des jeunes et moins jeunes. Si nous sommes trop peu nombreux, que se passera-t-il? Qui viendra porter secours à vos proches?

En cette période de restriction budgétaire la survie des sapeurs-pompiers volontaires est plus que jamais en danger. Le regroupement des casernes, la fermeture des petits centres, le non renouvellement des véhicules, dérèglent toujours un peu plus la capacité opérationnelle des hommes sur le terrain.

Si tout ceci semble être des solutions logiques pour nos élus, leur permettant ainsi d'alléger la pression financière de notre département, il faut comprendre que ce soulagement ne sera que temporaire et entraînera des dérèglements importants, des coûts supplémentaires et au-delà mettra en péril la chaîne de secours.

Notre centre de secours est en vérité un peu le vôtre et fait partie de la vie de notre village. Vous serez toujours accueillis par des hommes et des femmes qui partagent les valeurs communes de respect, de confiance et de cohésion.

Je remercie aussi chacun d'entre vous pour avoir contribué au beau succès de notre "opération tartes" du mois de juin mais aussi pour votre accueil toujours chaleureux et votre générosité lors de notre passage chez vous, pour la traditionnelle tournée des calendriers. Ces gestes, ces attentions, votre reconnaissance, donnent un sens à notre action.

A vous tous, Mesdames, Messieurs, permettez-moi avec un peu d'avance de vous adresser mes meilleurs vœux et de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Chef de Centre, Lieutenant PERRIER Roger



A l'occasion de sa troisième saison Patrick Lauzier et Jean-claude Médal, diplômés du Japon, vous ouvrent les portes de leur Dôjô à Briord. Notre club est membre de L'école Japonaise TODOKAI fondée en 1971 par Toru Yamaguchi sensei, perpétuant fidèlement et dans la tradition du Bushido les valeurs morales et techniques initiées par Gichin Funakoshi, père fondateur du karaté Shotokan.

Par sa générosité, Yamaguchi sensei a ouvert le développement de Todokai en Occident. Alain Faucher (9ème Dan) représentant du Canada et Eric Lejeune (7ème Dan) de la France et du Maroc sont régulièrement présents à Briord. Le Karaté est un art martial complet comprenant blocages et percussions, clés et projections. Correctement maîtrisées, ces techniques s'avèrent redoutables. Dans la pratique, il n'y a pas d'adversaires mais des partenaires. Concentration et confiance, équilibre et coordination sont améliorés et les bienfaits cardio-vasculaires réels. Le mental prévaut sur la technique et le perfectionnement vise l'équilibre de l'individu dans la synthèse du corps, du cœur et de l'esprit.

Dôjô central pour la France, le Ken Zen itchi véhicule cette vision de l'art martial traditionnel. Elèves et instructeurs récitent à chaque fin de cours le "Dôjô kun", préceptes de détermination et loyauté, effort, respect et non violence. Pour les enfants, l'instruction de Jean-Claude Médal, 2ème Dan, est basée sur une pédagogie pensée pour le karaté. En utilisant ballons, cerceaux et sabres en mousse, elle comporte une phase d'échauffement adaptée par la détente et le jeu, le travail des techniques puis une mise en application ludique.

Patrick Lauzier, 3ème Dan, assisté de J.C Médal, assure les cours adultes. Les techniques sont scrupuleusement détaillées et travaillées dans la respiration, le relâchement et la contraction et par le maniement des armes. En s'appuyant sur la Biomécanique, l'efficacité est amplifiée et les risques traumatiques écartés.

Les saisons précédentes ont été ponctuées de nombreux stages et événements, dont un échange Franco-Japonais réussi en la présence de Massa Yoshioka et son élève Misuki, et l'approche du karaté martial avec Stéphane Fauchard (6ème Dan) et celui d'Okinawa avec Eric Fournier (5ème Dan).

Les instructeurs participent mensuellement à des stages de perfectionnement. Le club est affilié à la Fédération Française Sports pour tous.

www.Kenzenitchidojo.com
kzibriord@orange.fr



L'ambroisie

Une plante DANGEREUSE pour la SANTÉ

L'ambroisie à feuilles d'armoise « *Ambrosia artemisiifolia* » ou encore « Herbe à poux » est devenu un véritable fléau pour les agriculteurs, pour les jardiniers, mais surtout, pour tous les gens victimes d'allergies : rhinites, asthme, conjonctivite etc... qui sont chaque année plus nombreux.

En effet cette plante dégage en été (juillet et août) un pollen extrêmement allergisant de plusieurs milliards de grain par plantes, alors que quelques-uns suffisent à polluer un mètre cube d'air...

Annuelle, envahissante et résistante, elle se ressème d'elle-même par ses nombreuses graines qui peuvent subsister dans le sol jusqu'à 40 ans. Elle pousse spontanément sur tous les sols nus, remués comme les talus routiers, les décharges publiques,

les remblais et même les berges des rivières, elle peut aussi coloniser des champs cultivés et des jardins.

La plante a un port dressé et mesure de 20 cm à 1,5 m avec une forme buissonnante parfois, les feuilles vert clair sur les deux faces sont légèrement poilues très découpées, profondément divisées jusqu'à la nervure centrale, et sont sans odeur particulière quand on les froisse. Les fleurs mâles en longs épis libèrent le fameux pollen. **La destruction de cette plante est obligatoire.** Il convient de détruire l'Ambroisie en juin et juillet avant son stade de floraison qui débute en août.



Mesures de lutte :

Arrachage et végétalisation
Fauches ou tontes répétées
Désherbage thermique, pas de lutte chimique en respect de l'environnement et de la biodiversité.



La pyrale

Elle arrive à Lhuis

La pyrale du buis *Cydalima perspectalis* (anciennement *Diaphania* ou *Glyphodes*) signalée pour la première fois en Europe en 2007 est maintenant installée sur toute la France et présente à Lhuis en 2015.

La pyrale du buis est un papillon nocturne originaire d'Asie orientale (Japon, Corée et Chine). Ses chenilles se nourrissent de feuilles et d'écorce fraîche de buis. Elles peuvent ainsi faire dépérir des plantes entières en peu de temps.

Important potentiel de dégâts

En début d'infestation, les dégâts sont mineurs et très peu visibles. Ensuite, grâce à la croissance rapide des chenilles et à la forte fécondité des papillons femelles, les dégâts augmentent rapidement. Un buis défeuillé par la pyrale a des chances de se régénérer s'il ne souffre pas d'infestation lors de la repousse. Il est conseillé de couper les parties endommagées, même lorsque cela concerne la totalité de la partie aérienne de la plante. Toutefois, un buis ne survivra pas à des infestations répétées.

Caractéristiques et biologie

La pyrale du buis est active entre avril à octobre. Les jeunes chenilles qui ont éclos en septembre hivernent sur les buis, dans un cocon protégé entre deux feuilles. Les chenilles de la pyrale du buis sont de couleur vert clair striées de deux bandes noires et blanches. Les chenilles peuvent atteindre une longueur de 5 cm et leur tête est noire et brillante. Après le stade larvaire, les chenilles se transforment en chrysalide.

Le papillon qui émerge de la chrysalide dès fin juin a les ailes blanc nacré entourées d'une bande brun clair. La forme mélanique de couleur entièrement brune est plus rare. Les papillons ont une durée de vie d'environ une semaine, pendant laquelle ils se reproduisent et pondent leurs oeufs sur les feuilles des buis. Après quelques jours, des chenilles d'une taille de moins de 2 mm éclosent et commencent à dévorer le feuillage du buis. La pyrale du buis développe entre deux et quatre générations par année. Espèce invasive d'origine Asiatique elle n'a pas de prédateur naturel en Europe. Le traitement au stade larvaire par pulvérisation du traitement biologique le *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* est efficace.



Activités de notre commune

COMMERCES et INDUSTRIE

Boulangerie Pâtisserie MARILUDO	04 74 39 81 32
Boucherie Epicerie VIARD	04 74 39 81 25
Restaurant RELAIS DES GRANGEONS	04 74 35 10 06
Tabac Presse Gaëlle CHAPIER	04 74 35 98 19
SERRE Raymonde Coiffure	04 74 39 82 13
Garage FAURE FRERES	04 74 39 80 28
Garage NAMBOTIN	04 74 39 82 75
GUILLERMIN Père & Fils matériel agricole	04 74 39 82 40
BRISLINE IMMOBILIER	04 74 39 86 48
ENT. AGP	04 74 39 85 85
Faisceaux & Equipements électriques	

PRODUCTEURS

BURFIN Didier (fromage de chèvres)	04 74 39 95 64
AU MILLIEU DES FRUITS (fruits rouges)	04 74 39 83 25
ESCARGOTIERE DE VOIROUX	04 74 39 81 69
VAUDRAY Gérard (pains, tartes)	04 74 39 84 60
Hameau de la Manissière	

Viticulteurs

DUCOLOMB Pierre	04 74 39 82 58
DOMAINE TRICHON	04 74 39 81 10
CHARLIN Patrick - Groslée	04 74 39 73 54
GAEC BONNARD - Seillonnaz	04 74 36 14 50

ARTISANAT

Poterie DEMOLLIENS Emmanuelle	04 74 39 81 71
Reliure BURKHART Muriel	04 74 39 84 75

ARTISANS

RAMEL Jean-François (Électricité)	04 74 39 84 86
MULLER Tomy (Fermetures)	04 74 39 82 47
S.C.M.P.I. BEURET Michel (Isolation écologique)	06 86 41 16 89
VUILLEROD Joël (Maçonnerie)	04 74 39 83 15
CATCEL Christian (Charpente)	04 74 39 80 03
BRUN Franck (Paysager)	04 74 39 73 84
CHRISTIN Didier (Bûcheron vente de bois)	04 74 39 82 36

Plomberie

RIMOUX Yann	04 74 39 81 70
TRAINA Gérard et Nicolas	04 74 39 80 67

Plâtrerie Peinture

VALLIN Guy	04 74 39 80 25
VALLIN Jean-Luc	04 74 39 82 71

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	04 74 39 82 96
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RCP	04 74 39 84 27
ASSISTANTE SOCIALE (permanence le mercredi)	04 74 39 81 42
ADAPA	04 74 39 83 46
GENDARMERIE	04 74 39 80 0
LA POSTE	04 74 39 80 0
TRÉSORERIE DE LAGNIEU	04 74 35 72 20
DÉCHETTERIE (Briord'ures)	04 74 36 78 67
CURE	04 74 39 80 13
TAXI Laure et Joël PAQUELET	04 74 36 11 07
MAPA PLEIN SOLEIL	04 74 39 85 88
CABINET D'INFIRMIÈRES à Lhuis (soins assurés 7j/7 sur RDV)	04 74 36 75 80
Docteur PERROUD	04 74 39 82 54
Docteur SERRE	04 74 39 71 33



Services à la personne

ADAPA
L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au 04 74 45 59 62, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

Mme Coralie PONCET
Mairie - 01680 LHUIS
c.poncet@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de Lhuis le mardi de 9h à 11h
- Mairie de Brégny-Cordon le 2^e vendredi du mois de 10h à 11h
- Mairie de Serrières de Briord les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 14h à 15h



BRIORD'URES

04 74 36 78 67

Collecte déchets ménagers : Lundi

Double collecte Été 2016 : Lundi et jeudi

du lundi 13 juin au jeudi 15 septembre

Jours fériés 2016

- **Lundi 28 mars**
Collecte reportée au mardi 29 mars
- **Lundi 16 mai**
Collecte reportée au mardi 17 mai
- **Jeudi 14 juillet**
Collecte reportée au vendredi 15 juillet
- **Lundi 15 août**
Collecte reportée au mardi 16 août

Déchetterie : Horaires d'ouverture

Lundi / Mercredi / Vendredi de 14h à 17h30

Du 1^{er} juin au 31 août

Samedi après-midi de 14h à 17h30

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :
www.caf.fr

Version PC ou mobile



Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10

0,06€/min. + prix d'un appel

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation de droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre CAF.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.
- Connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
- Prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé lors d'une situation difficile.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et de votre mot de passe. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "mot de passe perdu" ou "numéro allocataire perdu").



Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transport** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire
Simon ALBERT

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, **valable** pour les années **2015 à 2019**.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

ETAT CIVIL

Naissances

Louise Nola Marthe DUQUESNE,
le 6 décembre 2014

Océane BERRUET, le 7 février

Eloïse FIOCCO, le 26 mai

Maelye CHARVET, le 20 avril

Léo PONCIN MOREL, le 3 juillet

Janellhya Lorelei BABOLAT, le 18 août

Louis José Michel MOLLON, le 20 août

Théodène Pierre Marie BONSACQUET,
le 6 novembre

Antoine Pierre GAILLARD,
le 6 décembre



Mariages

17 décembre

Christiane COLOMBO

et *Philippe*, Pierre, André REVOL

16 mai

Natalia de Fatima DOMINGUES NUNES

et *Anthony*, Jean, Fernando RODRIGUES

11 juillet

Stéphanie, Anne-Sophie MAIRE

et *Aurélien* MUNIER

1^{er} août

Mélanie, Isabelle MARKS

et *Alexis*, André, Marie PURNODE



Décès

Jules Anthelme TETAZ, le 1^{er} janvier

Jean VUILLEROD, le 2 février

Henri Lucien AUBRY, le 8 février

Jeanne Antoinette NAMBOTIN, le 30 mai

Gérard PERRIER, le 3 juin

Michel Marcel LEVET, le 24 juin

Joseph VALLOD, le 29 juin

Lucette TRICHON, le 7 décembre

Marcel VUILLEROD, le 10 décembre



AGP – Faisceaux & Equipements électriques industriels - Etude

La bidalière 01680 LHUIS

Tél. 04 74 39 85 85

Fax 04 74 39 85 86

info@agpconnect.com

